

LE PACTE DE COOPERATION DES CENTRES SOCIAUX DU PERIGORD VERT ET DE LEURS PARTENAIRES



TERRITOIRE

ACTIONS STRUCTURANTES

EDUCATION POPULAIRE

ENJEUX COLLECTIFS

PARTICIPATION DES HABITANTS

DYNAMISME

LIEN SOCIAL

SOLIDARITE

DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL



2011

Un pacte territorial pour avancer ensemble



2014

INTRODUCTION

Le collectif des centres Sociaux du Pays Périgord Vert : un interlocuteur fiable, dynamique qui s'organise.

Créé durant le 4^{ème} trimestre 2010, le collectif des centres Sociaux du Pays Périgord Vert a pour but de mettre en place un projet commun de développement social à l'échelle de l'ensemble du territoire du nord du département de la Dordogne.

Il peut être le support technique de toute action visant à développer la coopération entre les 3 centres sociaux du Périgord Vert : Mareuil, Brantôme, Verteillac.

En choisissant de s'unir, les Centres Sociaux du Périgord Vert se donnent les moyens d'atteindre une ambition : être un collectif ouvert sur le territoire, dans lequel Professionnalisation, Citoyenneté et Démocratie Participative sont les axes forts. Leur volonté est de mieux favoriser la participation des habitants à la vie locale, promouvoir la démocratie participative, avoir le droit de regard sur ce qui se fait ou ce qui ne se fait pas, afin que chaque citoyen puisse apporter sa contribution.

Les centres sociaux doivent travailler de manière collective sur la façon de promouvoir et mettre en place leurs valeurs. Ils doivent positionner les habitants au cœur du projet du centre social.

La démocratie participative est un enjeu prioritaire. Le collectif des centres sociaux du Pays Périgord Vert entend établir avec et pour les habitants jeunes et moins jeunes de l'ensemble du territoire des espaces de discussion et de participation permettant d'influer et de peser sur les prises de décision concernant leur vie quotidienne et celle de la collectivité.

Il va permettre de favoriser des rencontres et des échanges entre les habitants et de se regrouper, de se former à la discussion, à la formulation d'une parole collective et/ou de mettre en place des projets et des initiatives de demain.

L'objectif est de rechercher un maillage du territoire pour l'animation de la vie sociale, de valoriser la dimension familiale du projet sur l'ensemble du territoire, d'être plus fort afin de mieux lutter contre l'exclusion et de renforcer le lien social en milieu rural.

Cette démarche de mutualisation et d'optimisation de chacune des structures vise à se donner des objectifs globaux communs, à se doter de potentiels nouveaux moyens, et de permettre d'évaluer plus aisément le chemin parcouru à une échelle de territoire plus large. La mise en commun d'expériences, de talents, de volonté et d'énergie vise à savoir unir les efforts dans l'intérêt des citoyens.

UN TERRITOIRE STRUCTURE



3 centres sociaux ruraux (intercommunaux)

■ Centre social du
Verteillacois
Avenue d'Aquitaine
24320 VERTEILLAC

■ Centre social du
Mareuillais
5, Place Marchaps
24340 MAREUIL

■ Centre social du
Brantômois
9, rue Lacouture
24310 BRANTÔME

■ Communautés de communes du Verteillacois
Avenue d'Aquitaine - 24320 VERTEILLAC → **207,85 km²**

3 INTERCOMMUNALITES

■ Communautés de communes du Pays de Mareuil
12, Rue Pierre Degail - 24340 MAREUIL → **225,10 km²**

■ Communautés de communes du Brantômois
Le Bourg – 24310 VALEUIL → **164 ,98 km²**

IMPACT DES CENTRES SOCIAUX SUR LE TERRITOIRE

Territoires couverts par les centres sociaux ruraux :

	Verteillac	Mareuil	Brantôme	TOTAL
<i>Communauté de communes</i>	OUI	OUI	OUI	
<i>Nbr. Communes concernées</i>	14	14	9	37
<i>Nombre d'habitants concernés</i>	3932	3514	4998	12444

Population concernée par les centres sociaux ruraux :

	Verteillac	Mareuil	Brantôme	TOTAL
Nombre de familles adhérentes	138	201	236	575
Nombre de bénévoles	23	36	60	119

Impact économique des centres sociaux ruraux :

	Verteillac	Mareuil	Brantôme	TOTAL
Nombre d'ETP	7,3	6,5	4,7	18,5
Nombre d'emploi créés	15	12	9	36

Budgets mobilisés par les centres sociaux ruraux :

	Verteillac	Mareuil	Brantôme	TOTAL
Budgets	389176	149328	230500	769004
Collectivités	231055	68074	57625	356754
CAF	47922	27070	57625	132617
Autofinancements	42591	16557	27660	86808
Etat	26172	33976	39185	99333
Conseil Général	3368	2678	11525	17571
MSA	1946	65		2011



ORIGINE DU PROJET :

Constat des réalités : les difficultés des centres sociaux en milieu rural.

Atouts

- Des contrats de projets validés par la CAF jusqu'en 2013, contenant des diagnostics, des évaluations et des perspectives.
- Des territoires ruraux similaires, des structures toutes âgées de 7 à 10 ans.
- Un nombre important de bénévoles, une centaine sur la gestion des associations et l'animation des ateliers, multipliée par 2 lors des évènementiels
- Des équipes de salariés représentant 18,5 ETP
- Des adhérents au nombre d'environ 600 et un impact population multiplié par trois.
- Un poids économique de 800.000 € tous financeurs confondus, investis pour des activités et services destinés aux habitants du territoire.
- Des projets réussis construits et portés ensemble (projets jeunesse, partage, cultivons nos cantons).
- Des partenaires institutionnels et associatifs communs.

Faiblesses

- Insuffisance de la participation et de la place des habitants dans les projets des centres.
- Difficulté des administrateurs, à porter transmettre collectivement le projet CS.
- Difficulté de communication sur le concept « centre social » et sur la mise en valeur de nos actions.
- Manque de pérennisation des moyens matériels, financiers et humains.

Pourquoi s'unir :

- Pour être un lieu d'échange de réflexion de perspectives en confiance
- Pour renforcer nos collaborations, coopérations et mutualisations.
- Pour construire des outils communs de communication, d'évaluation, de sensibilisation
- Pour améliorer nos capacités d'autocritique et de lisibilité
- Pour trouver des solutions collectives à nos problèmes
- Pour avoir des démarches communes vis à vis des partenaires et des habitants.
- Pour maintenir des relais de proximité avec les habitants dans le cadre de la réforme des collectivités.

Pour faire quoi :

- Analyser nos pratiques afin de renforcer l'implication et la participation des habitants.
- Mener en commun des projets sur des thématiques : Europe, vieillissement, culture, jeunesse, inter-génération...
- Elaborer en commun des stratégies de communication interne et externe.
- Renforcer les compétences des bénévoles à travers un plan de formation adapté.